



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 30 mars 2018

Communiqué de Presse

Conséquences du mouvement social de la SNCF

Un mouvement social à la SNCF a été lancé, avec le recours à une grève par épisodes de deux jours sur cinq, sur une période de trois mois, du 2 avril au 28 juin prochains.

Le premier préavis de grève a été déposé **entre lundi 2 avril à 19 heures et jeudi 5 avril à 8 heures du matin**.

Le calendrier des jours de grève est disponible en ligne sur le site internet www.oui.sncf/train greve.

Bien s'informer pour évaluer la situation

La Préfecture conseille aux usagers de bien s'informer pour anticiper les désagréments et pouvoir trouver des solutions alternatives.

La SNCF communiquera **la veille à 17h00** son plan de transport pour le lendemain matin à partir de 8h00, en mentionnant les lignes qui seront maintenues, en précisant par train ou bus de substitution.

Une attention particulière sera portée aux heures de pointes et pour les lignes les plus desservies, notamment pour les scolaires.

Ces informations seront disponibles sur le site internet TER Nouvelle Aquitaine : www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine ainsi que sur l'application mobile SNCF.

Trouver des alternatives

Afin de diminuer les gênes à la circulation routière, qui devraient être accentuées, pensez aux plateformes de co-voiturage.

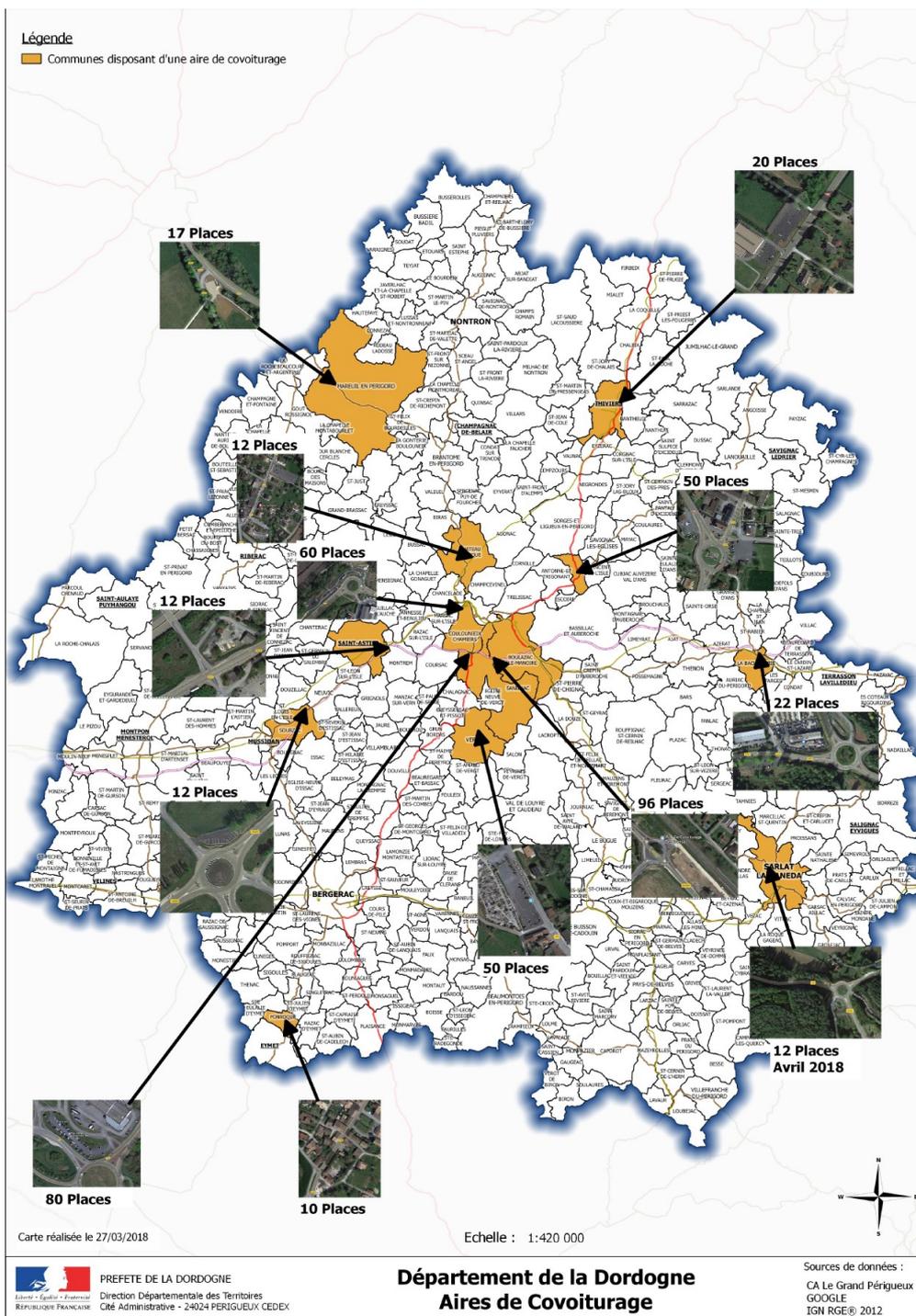
Retrouvez toutes les informations sur les sites suivants :
www.idvroom.com (gratuit pendant le mouvement social)

www.grandperigueux.fr/Deplacements/Le-Covoit-Gotoo

www.lecovoit-gotoo.fr



Il existe 13 aires de co-voiturage dans le département qui proposent plus de 450 places :



Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
 Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

@prefecture24 @Prefet24